
TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 28 avril

On ne peut faire, en ce jour, aucune autre solennité de titulaire que celle de saint Joseph (sous l'ancien vocable du Patronage).


Diocèse de Montréal.—Du III^e dim., fête du titulaire (du Patronage) de saint Joseph (du Lac). J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Jeudi,	18 avril.	— Pensionnat Sainte-Catherine.
Samedi,	20 “	— Saint-Thomas-d'Aquin.
Lundi,	22 “	— Saint-Hubert.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 30 mars 1912.

N liturgiste allemand, de très grande valeur, le Dr Brehm, employé de la célèbre maison d'édition Pustet pour la correction des bréviaires et autres livres liturgiques, avait soumis au Souverain-Pontife en 1911 une soixantaine de points qui avaient besoin d'une réforme. Et après les avoir indiqués donnait la formule à employer, la modification à faire. Le pape, saisi de ce rapport, l'approuva en substance, mais dit aux membres de la Congrégation des Rites qui lui en parlaient qu'il avait un autre projet bien plus vaste, c'était celui de la refonte du Bréviaire romain dans lequel on reviendrait à l'ancien principe de faire réciter le psautier chaque semaine. Mgr Piacenza, un des liturgistes les plus en vue à Rome, fit savoir au Souverain-Pontife que si on partageait cette réforme en deux, et si on se contentait uniquement pour le moment de l'introduction du nouveau psautier, on pourrait y arriver assez rapidement, car le travail était relativement aisé. Sur